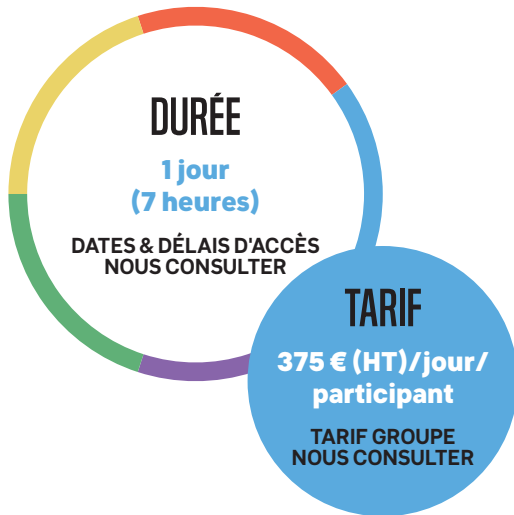


# RÔLE DE TRÉSORIER·E DU CSE | 1 JOUR



## PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Trésorier·e et trésorier·e adjoint·e
- Les élus CSE
- Les salariés du CSE
- Aucun prérequis nécessaire
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap (contact : [formation@3eetudes-formations.fr](mailto:formation@3eetudes-formations.fr))

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les missions du (de la) trésorier·e
- Établir et gérer les budgets, maîtriser la séparation des budgets
- Rendre compte de sa gestion

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel ou à distance sur demande.
- Cette formation alterne apports théoriques et exercices de mise en situation.
- Remise du support détaillé en début de formation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM

## INTERVENANTS

- Tous nos intervenants sont spécialisés dans la thématique

# PROGRAMME

---

→ TOUR DE TABLE AVEC RECUEIL DES ATTENTES

## THÈME 1 : GESTION DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES (ASC)

- Les différentes ressources (calcul et suivi des versements)
- Principaux postes de dépenses
- Les limitations de l'URSSAF
- Tenue des comptes bancaires et des caisses
- Bénéficiaires et critères d'attribution
- Guide du CSE
- Commission des marchés (pour les grands CSE)
- Le transfert entre les 2 budgets

## THÈME 2 : GESTION DES ATTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES (AEP)

- Les différentes ressources
- Dépenses autorisées et non autorisées
- Les notes de frais
- L'assurance du CSE

## THÈME 3 : PROCÉDURES INTERNES ET RÈGLES DE GOUVERNANCE

- Les obligations comptables du Comité
- Règlement intérieur
- Opérations bancaires, ouverture des comptes
- Origine des opérations (vote, décision plénière, etc.)
- Outils de gestion et de comptabilité (fichiers Excel, progiciel, logiciel, etc.)
- Process de validation des dépenses jusqu'au règlement
- Règles de gestion du patrimoine
- L'arrêté, l'établissement et l'approbation des comptes annuels
- Établir un budget prévisionnel
- Rédaction du rapport de gestion et d'activités
- Gestion de la fin de la mandature et le rapport de fin de mandat
- Quid du reliquat de chaque budget
- Responsabilité juridique

→ TOUR DE TABLE, QCM ET BILAN DE SATISFACTION